

N°	4	3	3
----	---	---	---

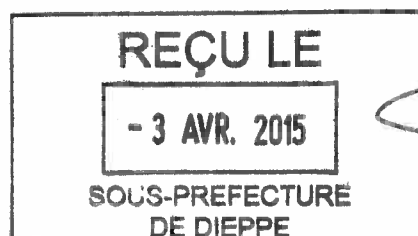
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil quinze  Le mercredi 11 mars, 10h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LE VERN. <i>Cette réunion fait suite à l'absence de quorum constatée lors de la réunion du 6 mars 2015.</i>
- Compte de gestion 2014	Étaient présents ce jour : Mme LE VERN, M. DESTRUEL.  Absents excusés : Mme DE WAZIERS, Mme HUREL (pouvoir à Mme LE VERN), Mme LUCOT-AVRIL, M. AUBRY, M. BIENAIMÉ, M. DAVERGNE, M. DECORDE M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE., M. MAQUET, M. PATIN, M. REGNIER (pouvoir à M. DESTRUEL).
DATE DE LA CONVOCATION :	6 mars 2015
NOMBRE DE DELEGUES :	<b><u>- Compte de gestion 2014</u></b> Le Conseil d'administration, sous la présidence de Mme LE VERN, - Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, - Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice de 2014, - Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que l'ensemble des écritures d'ordre que l'ordonnateur lui a prescrit de passer dans ses écritures. 1/Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1 <sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire, 2/Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires, 3/Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, <i>A l'unanimité des membres présents, le Conseil d'administration approuve le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014, par M. le Payeur départemental de la Seine-Maritime.</i>
En exercice	15
Présents	2
Votants	4

Date de publication et de transmission  
au représentant de l'Etat : 02/04/2015  
Acte exécutoire le : 02/04/2015  
la Présidente de l'Institution  
Marie LE VERN

**Pour extrait conforme,  
la Présidente de l'Institution,  
Marie LE VERN**

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
OISE / SEINE-MARITIME / SOMME  
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE  
EPIE-Bresle  
3, rue Sœur Badion - 76390 AUMALE  
Tel. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.cptb-bresle.com



INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
OISE / SEINE-MARITIME / SOMME  
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE  
EPIE-Bresle  
3, rue Sœur Badion - 76390 AUMALE  
Tel. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.cptb-bresle.com